



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 115614

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les engagements de M. Nicolas Sarkozy du 31 mars 2007 : « si je suis élu Président de la République, je reconnaitrai officiellement la responsabilité de la France, dans l'abandon et le massacre d'Harkis ». La coordination nationale du mouvement de la résistance harkis vient de lancer une pétition nationale et organisera une marche symbolique des Harkis et des Pieds noirs de Montpellier jusqu'à Paris entre le 22 août et le 25 septembre 2011. Les Harkis et leurs familles ont toujours été fidèles aux traditions républicaines. Devant les attentes exprimées depuis de nombreuses années, il lui demande que les engagements du 27 mars 2007 de M. Nicolas Sarkozy soient tenus.

Texte de la réponse

La loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés reconnaît officiellement la tragédie de la guerre d'Algérie et le drame du rapatriement, en même temps qu'elle rend hommage aux victimes civiles, aux disparus et à leurs familles. Elle reconnaît également les massacres de harkis et les exactions commises durant cette guerre et après le 19 mars 1962. Lors de la journée d'hommage aux harkis, le 25 septembre 2010, la reconnaissance de la Nation a été réaffirmée envers ces hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie au cours de la guerre d'Algérie. Cette reconnaissance s'exprime par la mémoire, la gratitude et le respect. C'est l'une des raisons pour laquelle le législateur a souhaité la création d'une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Le processus de sa création est désormais achevé. Elle a été déclarée d'utilité publique par décret du 3 août 2010 publié au Journal officiel de la République française du 5 août et installée le 19 octobre 2010. Son objet est de collecter, d'authentifier tous les témoignages, ouvrages ou documents se rapportant à la guerre d'Algérie et de les tenir à la disposition des chercheurs, des enseignants, des étudiants ou du grand public. Ce travail de mémoire sera réalisé avec rigueur et objectivité.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115614

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7955

Réponse publiée le : 13 septembre 2011, page 9826